

SICTOM DE LA RÉGION DE CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE

Rapport d'activité 2017



Z.I. Saint-Barthélemy - BP 97
45 110 CHATEAUNEUF SUR LOIRE

Tél: 02 38 59 50 25

Courriel : sictom@sictom-chateauneuf.fr

Table des matières

1.	PRÉSENTATION	4
1.1.	HISTORIQUE	4
1.2.	CARTE DES COLLECTIVITÉS MEMBRES.....	4
1.3.	L'ORGANISATION DU SICTOM DE LA RÉGION DE CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE	5
2.	SERVICES EN PLACE	6
2.1.	LES ORDURES MÉNAGÈRES	6
2.2.	LES DÉCHÈTERIES.....	7
2.3.	LE TRI.....	9
2.4.	LES PROFESSIONNELS ET ADMINISTRATIONS.....	9
2.5.	SYNTHÈSE.....	10
3.	INDICATEURS TECHNIQUES	11
3.1.	ORDURES MÉNAGÈRES	11
3.2.	DÉCHÈTERIES.....	12
3.3.	COLLECTE SÉLECTIVE	14
3.4.	SYNTHESE.....	15
4.	INDICATEURS FINANCIERS.....	18
4.1.	COMPTE ADMINISTRATIF 2017	18
4.2.	COUTS, PRODUITS DU SERVICE ET BESOIN DE FINANCEMENT SELON LA METHODE COMPTA COUTS ® - ADEME	19
4.3.	COUTS AIDÉS TTC PAR FLUX (COUTS A LA CHARGE DE LA COLLECTIVITÉ) SELON LA METHODE COMPTA COUTS ® - ADEME	19
5.	LE SICTOM ET L'EMPLOI	20
6.	ACCUEIL ET COMMUNICATION	21
6.1	ACCUEIL ET GESTION DU FICHIER DES USAGERS.....	21
6.2	COMMUNICATION AUX USAGERS.....	21
7.	PREVENTION / REDUCTION DES DECHETS	23

1. PRÉSENTATION

1.1.HISTORIQUE

Le SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) de la région de Châteauneuf-sur-Loire a été créé en 1976. En 2017, il regroupait 84 875 habitants (Population totale au 01/01/2017) répartis au sein de 3 communautés de communes lui ayant transféré la compétence collecte et traitement des déchets ménagers.

Depuis 1994, la compétence Traitement a été transférée au SYCTOM de Gien-Châteauneuf-sur-Loire. Ce syndicat résulte du regroupement du SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire et du SMICTOM de la région de Gien. Il assure la gestion de l'unité de valorisation énergétique d'Arrabloy ainsi que de l'installation de stockage de déchets non dangereux de Saint Aignan des Gués et du centre de transfert de Saint Aignan des Gués.

1.2.CARTE DES COLLECTIVITÉS MEMBRES



Evolutions au 1^{er} janvier 2017 :

- Les communes de Bray-en-Val et Saint-Aignan-des-Gués ont fusionné pour créer la commune de Bray-Saint-Aignan,
- Les Communautés de Communes du Bellegardois et du Pays de Lorris ont fusionné pour devenir la Communauté de Communes Canaux et Forêt en Gâtinais,
- Les Communautés de Communes du Sullias et Val d'Or et Forêt ont fusionné pour devenir la Communauté de Communes du Val de Sully qui a également intégré la commune de Vannes-sur-Cosson,
- La Communauté de Communes des Loges a étendu son périmètre aux communes de Férrolles, Ouvrouer-les-Champs, Sandillon, Sigloy, Tigy et Vienne-en-Val.

1.3.L'ORGANISATION DU SICTOM DE LA RÉGION DE CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE



24 délégués



20 délégués



20 délégués

A ces 64 délégués titulaires désignés par les Communautés de Communes s'ajoutent 64 délégués suppléants.

SICTOM
Châteauneuf-sur-Loire

Les 64 délégués siègent au sein du comité syndical (assemblée délibérante du SICTOM). Ils élisent le Président, les Vice-présidents et les membres du bureau.

Le Président et les Vice-présidents ont la charge de l'exécution des décisions du comité syndical.

Le Bureau et les commissions préparent les dossiers présentés au comité syndical.

22 délégués du SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire siègent au SYCTOM de Gien/Châteauneuf-sur-Loire.



Assemblée délibérante constituée de 44 délégués.



22 délégués du SMICTOM de la région de Gien.

2. SERVICES EN PLACE

2.1.LES ORDURES MÉNAGÈRES

2.1.1. LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ordures ménagères et déchets assimilés est assurée soit :

- En porte-à-porte une fois par semaine avec mise à disposition de bacs individuels et collectifs équipés d'une puce électronique : 33 628 bacs en place au 07/11/2017.
- En apport volontaire avec mise à disposition d'un badge d'accès aux colonnes enterrées et semi-enterrées : 5 590 badges seuls attribués + 1 011 badges en plus d'un bac au 07/11/2017.

Répartition des bacs et badges par type d'usagers au 07/11/2017 :

Catégorie	Nombre
Particuliers disposant d'un bac individuel et/ou d'un badge	37 232 foyers (30 795 usagers dotés de bacs, 5 476 usagers dotés de badges et 961 usagers dotés de bacs et de badges).
Immeubles équipés de bac(s) collectif(s)	92 immeubles
Administrations dotées (Redevance spéciale)	325 adresses dont 296 en bacs, 29 en badges et 19 en bacs et badges
Professionnels dotés	1 034 entités dont 86 en badge seul et 25 en badge et bac

89 colonnes enterrées et semi-enterrées de 5 m³ avec contrôle d'accès ont été installées entre 2013 et 2017 pour permettre le dépôt des ordures ménagères des usagers.

2.1.2. LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères sont acheminées sur l'unité de valorisation énergétique d'Arrabloy, pour être valorisées énergétiquement.

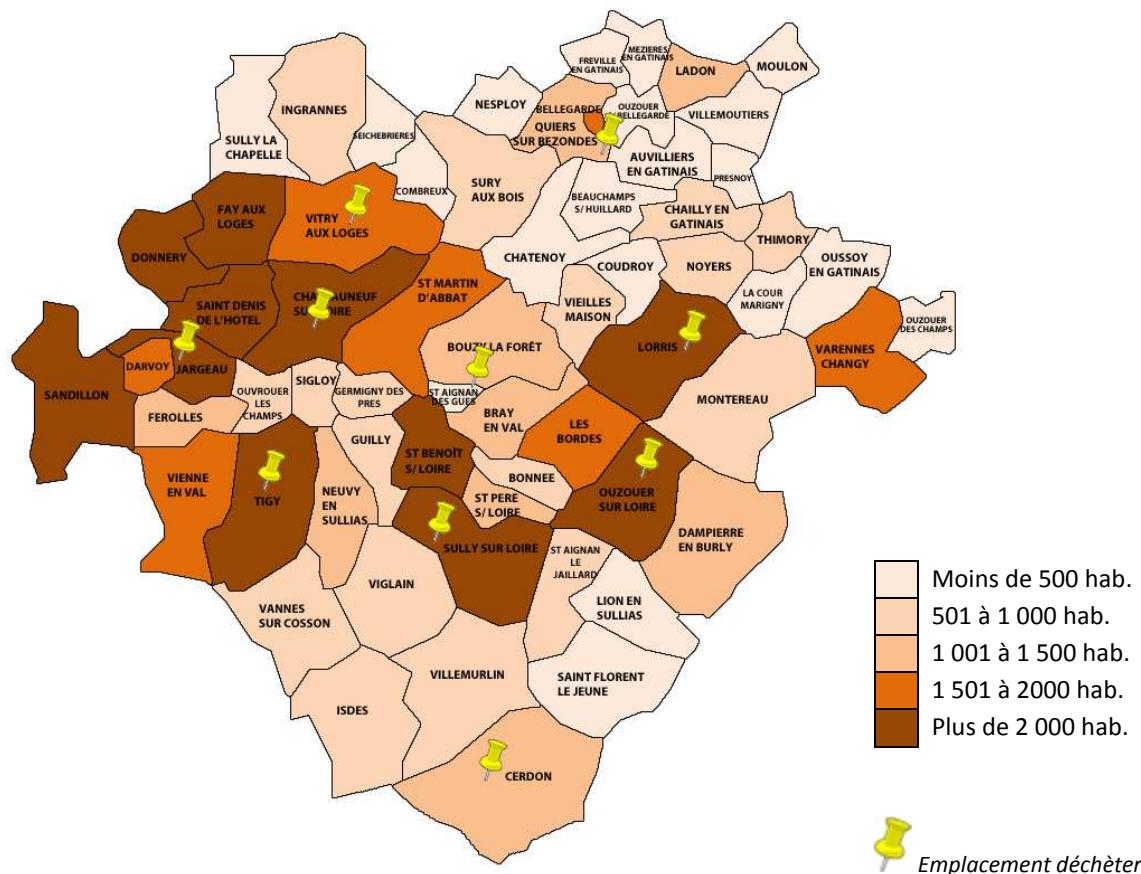
2.2.LES DÉCHÈTERIES

2.2.1. LOCALISATION ET HORAIRES (EN VIGUEUR DEPUIS LE 1^{ER} MARS 2016)

Lieux	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Châteauneuf sur Loire Jargeau	13h-17h	9h-12h 13h-17h	9h-12h 13h-17h		13h-17h	9h-12h 13h-17h
Lorris Ouzouer sur Loire Sully sur Loire		9h-12h 13h-17h	9h-12h 13h-17h	13h-17h	9h-12h 13h-17h	9h-12h 13h-17h
Quiers sur Bézonde Tigy Vitry aux Loges Saint Aignan des Gués		9h-12h 13h-17h	13h à 17h uniquement du 1 ^{er} avril au 31 octobre	-	13h-17h	9h-12h 13h-17h
Cerdon		9h-12h 13h-17h	-	-	13h-17h	9h-12h 13h-17h

Avant le 1^{er} mars 2016, aucune déchèterie n'était ouverte le lundi.

2.2.2. LOCALISATION DES DÉCHÈTERIES AU REGARD DE LA POPULATION PAR COMMUNE INSEE 2013



Emplacement déchèterie

2.2.3. DESTINATION DES DÉCHETS

Réemploi



RÉUTILISATION
RÉEMPLOI



TEXTILES



VELOS

Emmaüs Ormes

Respire Saint-Jean-de-la-Ruelle

Associations 1-Terre-Actions et HADEC

Recyclage



MÉTAUX



AMEUBLEMENT



BOIS



CARTONS



DEEE

Plateforme Véolia Lorris

Eco-mobilier

Plateforme Veolia Lorris

Centre de Tri Véolia Lorris

Démantèlement par Ecologic



PNEUMATIQUES



RADIOGRAPHIES



PILES ET ACCUMULATEURS



BATTERIES



CARTOUCHES ENCRE

Aliapur

Argentia pour valorisation matière

Corepile

Véolia

Collector

Valorisation organique



DÉCHETS VERTS

Incinération avec valorisation énergétique



DÉCHETS DIFFUS
SPECIFIQUE (DDS)



TOUT-VENANT
INCINERABLE

Plate-forme Veolia de Saint Aignan des Gués

Martin Environnement à Chevilly et/ou Eco DDS

Unité de Valorisation Energétique d'Arrabloy

Enfouissement



DÉBLAIS / GRAVATS



TOUT-VENANT
NON-INCINERABLE

Centre de stockage Saint Aignan des Gués

Centre de stockage Saint Aignan des Gués

2.2.4. OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

En 2017, le SICTOM a organisé des collectes exceptionnelles de souches et de pneus :

- du 17 au 18 mars sur la déchèterie de Vitry-aux-Loges,
- du 12 au 13 mai sur la déchèterie d'Ouzouer-sur-Loire,
- du 13 au 14 octobre sur la déchèterie de Lorris,
- du 17 au 18 novembre sur la déchèterie de Jargeau.

2.3.LE TRI

La collecte sélective du verre, des journaux et magazines et des emballages est réalisée en apport volontaire :

- Verre : 213 colonnes de 4 m³, 4 colonnes enterrées de 4 m³,
- Journaux et magazines : 199 colonnes de 4 m³, 1 colonne enterrée de 4 m³
- Emballages : 269 colonnes de 4 m³, 3 colonnes enterrées de 5 m³.

En 2017, la collecte sélective des emballages sur la ville de Châteauneuf-sur-Loire (8 048 hab.) est effectuée en porte-à-porte, dans des bacs à couvercle jaune de 50 à 340 litres, 1 fois par semaine.

2.4.LES PROFESSIONNELS ET ADMINISTRATIONS

La dotation en bacs et en volume est libre pour la collecte des déchets assimilables aux ordures ménagères.

Le volume maximum de déchets collectés par semaine à une même adresse est de 8 000 litres.

Pour le dépôt en déchèterie, les professionnels et les administrations ont accès selon deux systèmes :

- **Les déchets banals** : accès réservé aux entités munies d'une carte préalablement acquise auprès du SICTOM. En 2017 cette carte coûtait 312 euros et permettait 12 dépôts d'un volume limité à 2 m³ par apport. Une carte permettant 4 dépôts était également disponible au tarif de 104 €.
Le dépôt des cartons est gratuit depuis le 1er janvier 2013.
- **Les déchets toxiques** : accès réservé aux professionnels munis d'une carte d'adhésion annuelle (année civile). Cette carte coûtait 150 euros en 2017 et permettait un dépôt hebdomadaire plafonné à 60 litres.

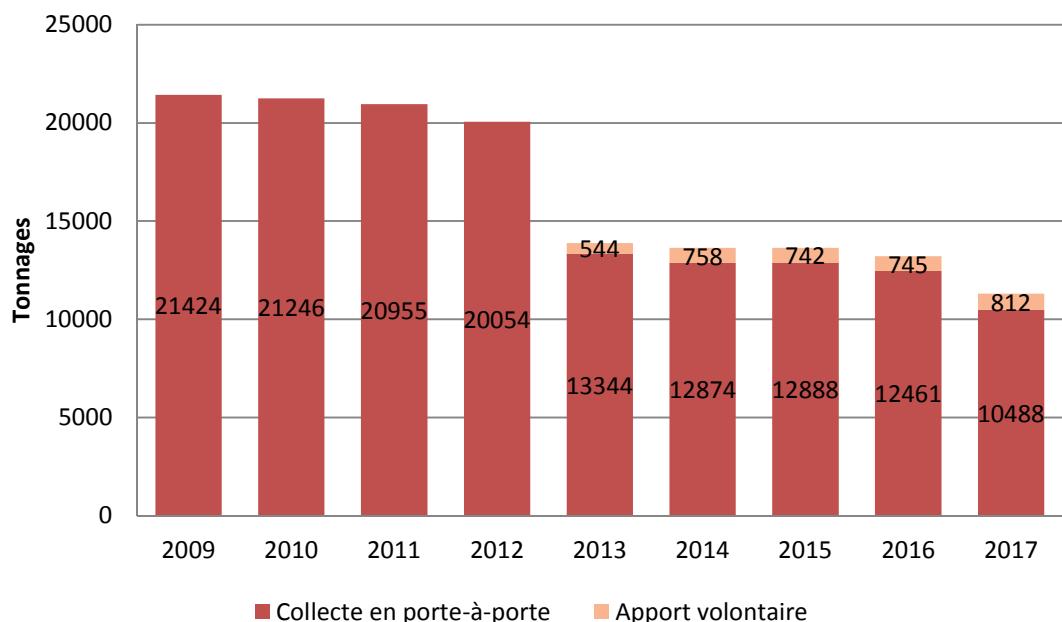
2.5.SYNTHÈSE

Compétence	Mode de collecte	Contenants	Fréquence de collecte	Population concernée	Mode d'exploitation
Collecte des ordures ménagères	Porte à porte	Bacs individuels de 80 à 660 litres équipés d'une puce	1 fois par semaine	33 628 bacs en place au 07/11/2017	Prestation privée (SEMAER)
	Apport volontaire	89 colonnes enterrées et semi-enterrées 5m ³ avec contrôle d'accès	-	6 601 usagers disposant d'un ou plusieurs badges d'accès au 07/11/2017	Prestation privée (SEMAER)
Collecte sélective du verre	Apport volontaire	213 colonnes aériennes 4 m ³ + 4 colonnes enterrées 4 m ³	-	84 875 hab. Soit 1 col./391 hab.	Prestation privée (SEMAER)
Collecte sélective des journaux magazines	Apport volontaire	199 colonnes aériennes 4 m ³ + 1 colonne enterrée 5 m ³	-	84 875 hab. Soit 1 col./424 hab.	Prestation privée (SEMAER)
Collecte sélective des emballages	Apport volontaire	269 colonnes aériennes 4 m ³ + 3 colonnes enterrées 5 m ³	-	76 782 hab. Soit 1 col./285 hab.	Prestation privée (SEMAER)
Collecte des encombrants	Porte à porte	Bacs à couvercle jaune de 50 à 340 litres	1 fois par semaine	8 093 hab. - Commune de Châteauneuf-sur-Loire	Prestation privée (SEMAER)
Déchèteries	Ponctuel sur appel	-	-		Régie
	Apport volontaire	10 déchèteries	-	84 875 hab.	Prestation privée pour le bas de quai (VEOLIA) – Régie pour le haut de quai (Gardiennage)

3. INDICATEURS TECHNIQUES

3.1. ORDURES MÉNAGÈRES

3.1.1. TONNAGES COLLECTÉS



3.1.2. QUANTITÉS COLLECTÉES EN KG/HAB./AN

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Moyenne SICTOM	262	251	167	162	161	156	133
Moyenne Loiret	249	242	228	nd	220 (Région Centre Val-de-Loire)	nd	nd
Moyenne nationale	288	nd	270	nd	256	nd	nd

nd : non disponible

La mise en place de la redevance incitative a conduit à une diminution importante des quantités d'ordures ménagères collectées.

3.1.3. TAUX DE PRÉSENTATION DES POUBELLES EN 2017 POUR LES PARTICULIERS DOTÉS

Nombre de levées par an	Nombre d'usagers	Pourcentage
0 à 4 levées	3 092	8,8 %
5 à 14 levées	12 068	34,4 %
15 à 24 levées	13 698	39 %
25 à 34 levées	3 957	11,3 %
35 à 44 levées	1 313	3,7 %
45 à 52 levées	958	2,7 %
Total	35 381	100 %

En 2017, 62,1 % des usagers ont présenté leur bac entre 0 et 17 fois par an.

3.2.DÉCHÈTERIES

3.2.1. TONNAGES COLLECTÉS

Matériaux	Tonnages 2017	Évolution 2016-2017	Production en kg/hab./an	Rappel tonnages 2016
DÉCHÈTERIES				
Cartons	659,26	6,3%	7,77	619,94
Ferrailles	1 109,32	5,2%	13,07	1 054,58
Tout-venant	7 624,25	3,6%	89,83	7 357,85
Tout-venant incinérable	276,30	2,9%	3,26	268,46
Bois	267,84	-19,5%	3,16	332,57
Gravats	4 225,45	8,3%	49,78	3 901,00
Végétaux	8 478,78	3,8%	99,90	8 165,55
Mobiliers	853,89	21,7%	10,06	701,56
Huile de vidanges	35,01	11,8%	0,41	31,32
Déchets ménagers spéciaux	154,73	9,3%	1,82	141,60
Déchets d'équipements électriques ou électroniques	786,21	-13,3%	9,26	906,77
Piles	4,430	-15,6%	0,05	5,249
Batteries	0,460	69,1%	0,01	0,272
Radiographies médicales	0,95	97,7%	0,01	0,479
Textiles	103,37	23,0%	1,22	84,01
Souches	29,58	67,1%	0,35	17,70
Pneus	9,91	8,9%	0,12	9,10
TOTAL DÉCHÈTERIES	24 619,74	4,3%	290,07	23 598,01
Réemploi (Local Objets + Vélos)	57	-0,5%	0,67	57,270

3.2.2. TONNAGES PAR MATÉRIAUX ET PAR DÉCHÈTERIE (HORS DÉCHETS SPÉCIAUX)

BILAN	Tout venant	Tout venant incinérable	Végétaux	Cartons	Gravats	Meubles	Ferrailles	Bois	DEEE	TOTAL	Evolution 2016-2017
Jargeau	1 487	-	1 663	128	922	227	174	-	141	4 742	3,8%
Châteauneuf	1 588	-	1 624	127	789	228	171	-	129	4 656	3,3%
Ouzouer	326	46	683	49	496	114	70	100	59	1 943	47,4% *
Sully	960	-	811	83	391		128	-	95	2 468	-1,1%
Lorris	774	137	1 152	77	480	183	190	168	113	3 274	1,1%
Tigy	574	-	514	56	302		77	-	46	1 569	-1,2%
Cerdon	184	-	176	19	67		31	-	27	504	-14,0%
Quiers	560	-	427	46	234		86	-	57	1 411	2,8%
Vitry	502	93	604	39	320	100	110	-	61	1 829	7,6%
St Aignan	547	-	501	35	224		74	-	58	1 439	-2,3%
Sandillon **	124	-	323							447	-4,4%
TOTAL	7 624	276	8 479	659	4 225	852	1 109	268	786	24 280	4,1%

* La déchèterie d'Ouzouer sur Loire a été fermée pour réhabilitation de janvier à mai 2016.

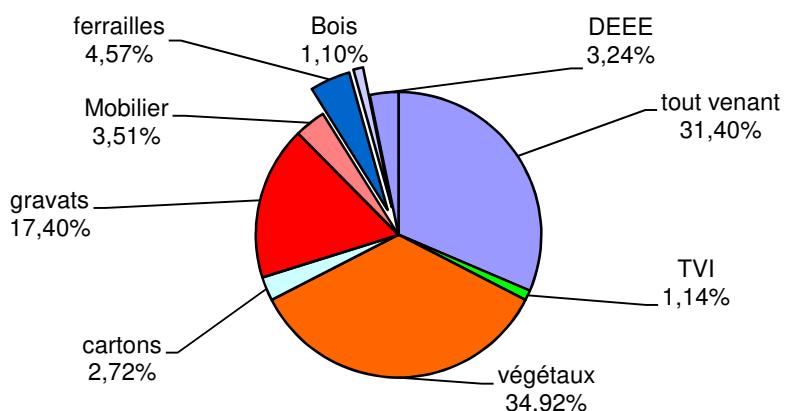
** Bennes mises à la disposition des usagers de Sandillon uniquement le lundi après-midi à proximité des ateliers municipaux.

3.2.3. FRÉQUENTATION DES DÉCHÈTERIES PAR SITE EN NOMBRE D'USAGERS

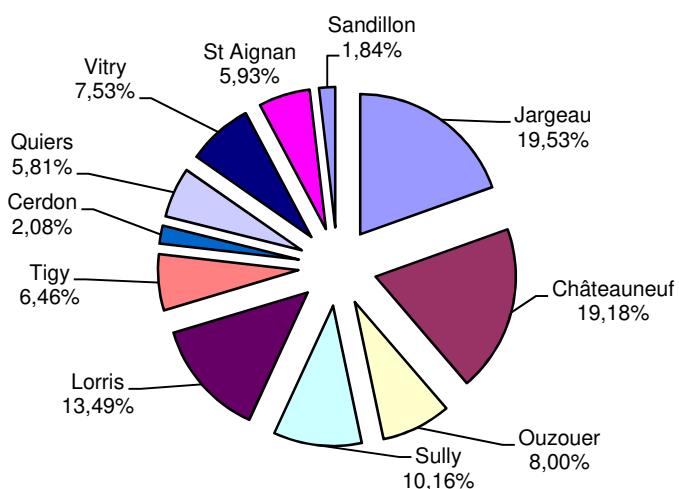
	2017	2016	2015	Évolution 2016-2017	Part du total
Châteauneuf-sur-Loire	61 048	53 581	49 457	13,9%	22,14%
Jargeau	40 634	45 327	40 872	-10,4%	14,73%
Lorris	38 990	33 862	35 828	15,1%	14,14%
Sully-sur-Loire	35 124	28 779	24 974	22,0%	12,74%
Ouzouer-sur-Loire	25 665	15 785	21 687	62,6%	9,31%
Saint-Aignan-des-Gués	16 830	15 831	15 407	6,3%	6,10%
Vitry-aux-Loges	17 628	15 125	15 002	16,5%	6,39%
Tigy	17 953	13 888	14 856	29,3%	6,51%
Quiers-sur-Bézonde	13 956	13 406	14 130	4,1%	5,06%
Cerdon-du-Loiret	7 951	8 501	7 898	-6,5%	2,88%
Total annuel	275 779	244 085	240 111	13,0%	100%

La déchèterie d'Ouzouer sur Loire a été fermée pour réhabilitation de janvier à mai 2016.

3.2.4. RÉPARTITION DES TONNAGES PAR MATÉRIAU



3.2.5. RÉPARTITION DES TONNAGES PAR DÉCHÈTERIES



3.3.COLLECTE SÉLECTIVE

3.3.1. TONNAGES COLLECTÉS PAR MODE DE COLLECTE ET PAR MATÉRIAU

Matériaux	Tonnages 2017	Évolution 2016/ 2017	Production en kg/hab./an	Taux d'erreurs 2017	Taux d'erreurs 2016
Verre					
Collecte en apport volontaire	3 134,27	3,8%	36,93	-	-
Journaux et magazines					
Collecte en apport volontaire	1 826,22	-0,7%	21,52	7,3	7,53
Emballages					
Collecte en apport volontaire (76 782 hab.)	1 872,74	20,0%	22,06	45,71	38,89
Emballages			24,62		
Collecte en porte-à-porte (8 093 hab.)	216,74	2,0%	26,78	26	29,75
TOTAL COLLECTE SELECTIVE	6 633,14	3,3 %	78,42		

3.3.2. BILAN DE LA COLLECTE SÉLECTIVE PAR MATÉRIAU

Matériaux	Tonnages recyclés	Évolution 2016-2017	Production en kg/hab./an
Acier	173,74	-3 %	2,05
Aluminium	11,02	-33 %	0,13
Cartonnettes	451,45	20 %	5,32
Cartons de déchèteries	590,56	6 %	6,96
Briques alimentaires	78,51	59 %	0,93
Flacons plastiques	462,72	4 %	5,45
Journaux-magazines	1602,02	-4 %	18,88
Verre	3082,52	4 %	36,32
Gros de Magasin (papier carton déclassé)	164,1	-35 %	1,93
Refus	938,94	46 %	11,06
TOTAL (hors refus)	6616,64	8 %	77,96
Ferrailles Déchèteries	1 109,32	5 %	13,07

3.4.SYNTHESE

3.4.1. LES MODALITES D'EXPLOITATION

	Activité	Mode d'exploitation	Titulaire du contrat	Début contrat	Fin contrat	Montant TTC facturé au titre de 2017
Collecte	Collecte en porte-à-porte et en apport volontaire des déchets ménagers et assimilés	Marché de services	SEMAER	29/01/2013	31/01/2018	2 567 k€
Déchèterie	Déchèteries (Bas de quai)	Marché de services	VEOLIA	29/01/2013	28/01/2019 (28/01/2020 si reconduction)	579 k€
	Déchèteries (Haut de quai)	Régie directe par le SICTOM	/	/	/	/
Tri	Transport et traitement des déchets dangereux spéciaux des déchèteries	Marché de services	MARTIN Environnement	29/01/2013	28/01/2019 (28/01/2020 si reconduction)	57 k€
Pré-collecte	Tri des déchets recyclables	Marché de services	SOCCOIM – VEOLIA	29/01/2013	31/12/2017	708 k€
	Maintenance et lavage des colonnes enterrées et semi-enterrées	Marché de services Lavage intérieur et maintenance lourde : Marché de services Lavage externe et maintenance légère : Régie SICTOM	CITEC Environnement ANCO	01/08/2016 03/08/2016 /	31/07/2019 07/08/2019 /	49,7 k€ 45 k€ /
Gestion	Maintenance et gestion du parc de bacs individuels	Régie directe par le SICTOM	/	/	/	/
	Lavage des colonnes aériennes TRI	Régie directe par le SICTOM	/	/	/	/
	Maintenance des colonnes aériennes TRI	Régie directe par le SICTOM	/	/	/	/
	Fourniture et maintenance d'un logiciel de gestion du parc de contenants et de la facturation	Marché de services	STYX	01/08/2016	31/07/2019	11,6 k€

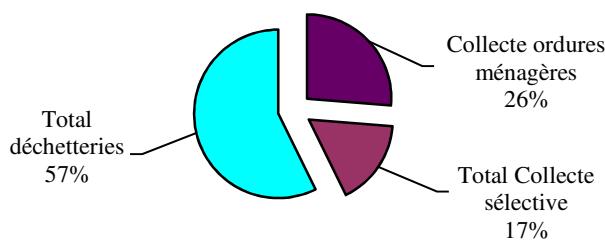
CONTRATS REP (RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DU PRODUCTEUR)

Filière	Eco-organisme	Début contrat	Fin contrat	Montant versé au titre de 2017
Emballages	Eco-Emballages	01/01/2011	31/12/2017	973 k€ (Estimé)
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)	OCAD3E / Ecologic	01/01/2015	31/12/2020	41,7 k€
Papiers	ECOFOLIO	01/01/2013	31/12/2017	65,2 k€
Déchets Diffus Spéciaux (DDS)	Eco-DDS	01/11/2013	-	4,5 k€
Mobilier	Eco-Mobilier	01/05/2014	31/12/2017	39 k€

3.4.2. TONNAGES COLLECTÉS TOUS FLUX

Matériaux	Tonnages 2017	Évolution 2016/2017	Production en kg/hab./an	Evolution 2016-2017
ORDURES MÉNAGÈRES				
Collecte en porte-à-porte	10 488,32	-15,8%		
Collecte en apport volontaire	811,92	8,9%		
TOTAL ORDURES MÉNAGÈRES	11 300,24	-14,44%	133,14	- 14,7 %
COLLECTE SELECTIVE				
EMBALLAGE – collecte en porte-à- porte (8 018 hab.)	216,74	2,0%	26,78	1,1%
EMBALLAGE – collecte en apport volontaire (76 570 hab.)	1 872,74	20,0%	22,06	19,6%
PAPIER – collecte en apport volontaire	1 826,22	-0,7%	21,52	-1,0%
VERRE – collecte en apport volontaire	3 134,27	3,8%	36,93	3,4%
TOTAL COLLECTE SÉLECTIVE	7 049,97	6,3%	83,06	5,9%
DÉCHÈTERIES				
Cartons	659,26	6,3%	7,77	6,0%
Ferrailles	1 109,32	5,2%	13,07	4,8%
Tout-venant	7 624,25	3,6%	89,83	3,3%
Tout-venant incinérable	276,30	2,9%	3,26	2,7%
Bois	267,84	-19,5%	3,16	-19,7%
Gravats	4 225,45	8,3%	49,78	7,9%
Végétaux	8 478,78	3,8%	99,90	3,5%
Mobiliers	852,15	21,5%	10,04	21,1%
Huile de vidanges	35,01	11,8%	0,41	11,5%
Déchets ménagers spéciaux	154,73	9,3%	1,82	9,2%
Déchets d'équipements électriques ou électroniques	786,21	-13,3%	9,26	-13,6%
Piles	4,430	-15,6%	0,05	-13,0%
Batteries	0,460	69,1%	0,01	
Radiographies médicales	0,95	97,7%	0,01	11,6%
Textiles	103,37	23,0%	1,22	23,0%
Souches	29,58	67,1%	0,35	66,0%
Pneus	9,91	8,9%	0,12	6,2%
TOTAL DÉCHÈTERIES	24 618,00	4,3%	290,05	4,0%
Réemploi (Local Objets + Vélos)	57 estim.	-0,5%	0,67	-1,2 %
TOTAL GLOBAL	43 025,21	-1,1%	506,92	-1,8 %

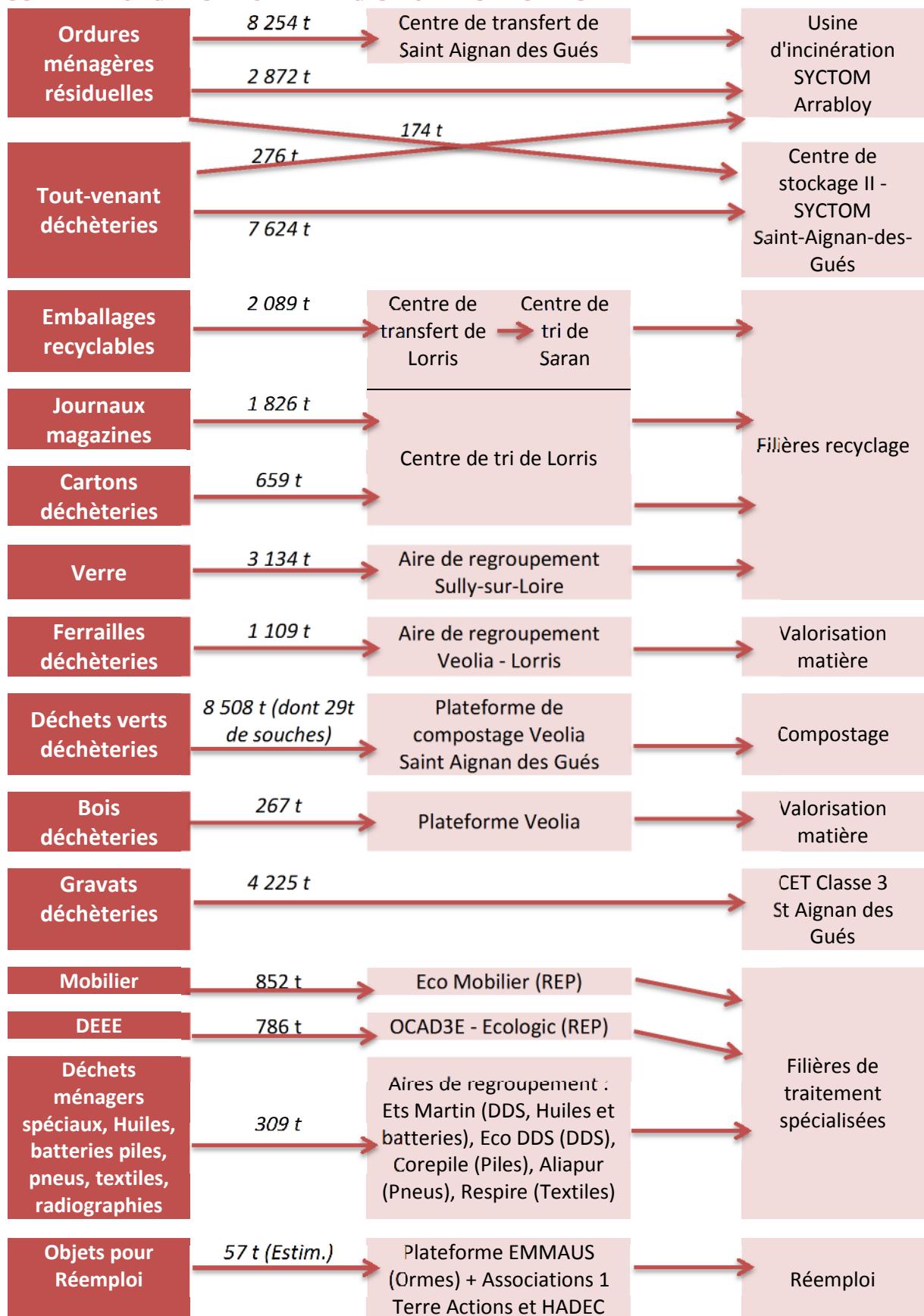
3.4.3. RÉPARTITION DES TONNAGES PAR TYPE DE COLLECTE



3.4.4. EVOLUTION DES QUANTITES DE DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES COLLECTÉS DEPUIS 2010

Production en kg/hab./an	2010	2017	Evolution
Ordures ménagères	258,82	133,14	- 48,5 %
Collecte sélective	61,28	83,06	35,5 %
Déchèteries	240,67	290,05	20,5 %
Réemploi	0	0,67	
Total	560,76	506,92	- 9,6 %

SCHEMA D'ORGANISATION DE LA GESTION DES DECHETS



4. INDICATEURS FINANCIERS

4.1.COMpte ADMINISTRATIF 2017

2017 Fonctionnement	Montant € TTC (Avec rattachements)	Coût € TTC / habitant	Part du budget	Évolution montant 2016-2017
Prestations Collecte /Tri	3 910 048,15	46,07	33,78%	6,07%
Prestations Pré-collecte	53 190,57	0,63	0,46%	-35,27%
Contributions SYCTOM	5 731 467,12	67,53	49,52%	1,32%
Frais de personnel	878 236,34	10,35	7,59%	7,36%
Frais financiers	120 589,67	1,42	1,04%	3,23%
Amortissements	565 880,25	6,67	4,89%	10,46%
Autres dépenses	314 897,58	3,71	2,72%	-10,21%
TOTAL DEPENSES	11 574 309,68	136,37	100,00%	3,13%

Redevance / TEOM / contributions / cartes déchetteries	9 632 428,77	113,49	71,12%	-2,00%
Soutiens Eco-Organismes	1 112 898,44	13,11	8,22%	20,24%
Revente matériaux	599 930,79	7,07	4,43%	9,20%
Excédent reporté	1 971 023,92	23,22	14,55%	11,93%
Autres Recettes	228 202,90	2,69	1,68%	77,01%
TOTAL RECETTES	13 544 484,82	159,58	100,00%	2,66%

2017 Investissement	Montant € TTC (Avec restes à réaliser)	Part du budget	Evolution Montant 2017 / 2016	Evolution Part budget 2017 / 2016
Opérations d'ordre entre section	41 267,00	0,36%	137,80%	-70,41%
Opérations patrimoniales	108,00	0,00%	-97,99%	-99,75%
Remboursement d'emprunts	279 711,91	2,42%	10,92%	-86,20%
Immobilisations incorporelles	157 852,74	1,36%	-11,59%	-89,00%
Immobilisations corporelles	220 073,44	1,90%	-31,85%	-91,52%
Immobilisations en cours	26 226,96	0,23%	-96,05%	-99,51%
TOTAL Dépenses	725 240,05	6,27%	-49,65%	

Solde d'exécution d'inv. reporté	306 011,98	20,80%	-58,13%	-43,05%
Opérations d'ordre entre section	565 880,25	38,47%	10,46%	50,24%
Opérations patrimoniales	108,00	0,01%	-97,99%	-97,26%
FCTVA	50 187,00	3,41%	52,83%	107,86%
Excédents de fonctionnement	0,00	0,00%		
Subventions d'investissement	548 740,57	37,31%	-23,18%	4,48%
Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00%		
Autres recettes	0,00	0,00%	-100,00%	-100,00%
Total Recettes	1 470 927,80	100,00%	-26,47%	

4.2. COUTS, PRODUITS DU SERVICE ET BESOIN DE FINANCEMENT selon la méthode Compta Coûts ® - ADEME

Charges	€ arrondis	€ habitant	Evolution € habitant 2016-2017
Charges fonctionnelles	627 435	7,4	2,7%
Charges techniques			
Prévention/Pré-collecte/Collecte	3 720 435	43,8	2,9%
Transport	552 600	6,5	5,0%
Traitement	5 857 888	69,0	1,6%
TVA acquittée	927 074	10,9	2,1%
TOTAL	11 685 431	137,7	2,3%
Produits	€ arrondis	€ habitant	
Recettes industrielles	648 566	7,6	3,3%
Soutiens	1 157 386	13,6	7,4%
Subventions	161 547	1,9	-9,4%
TOTAL	1 967 499	23,2	14,8%
Financements	€ arrondis	€ habitant	
Redevance	9 895 901	116,6	
Accès déchèteries	30 320	0,4	
TOTAL	9 926 221	117,0	0,7%

4.3.COUTS AIDÉS TTC PAR FLUX (COUTS A LA CHARGE DE LA COLLECTIVITÉ) selon la méthode Compta Coûts ® - ADEME

Coûts aidés = Totalité des charges – Soutiens des éco-organismes – Subventions – Recettes industrielles

	€ / tonne	Evolution € / tonne 2016-2017	€ / habitant	Evolution € / habitant 2016-2017	Répartition du coût en € / hab.
Ordures ménagères	628	16,5%	83,6	-0,7%	
Dont collecte et charges fonctionnelles	216	20,1%	28,8	2,1%	26 %
Dont traitement	412	14,8%	54,9	-2,0%	48 %
Collecte sélective – VERRE	54	5,4%	2,0	10,3%	
Collecte sélective – JOURNAUX	20	102,3%	0,4	117,6%	7 %
Collecte sélective – EMBALLAGES	223	15,4%	5,5	33,8%	
Déchèteries	75	-0,8%	21,9	3,9%	19 %
Encombrants			0,01	-95,3%	
Passif (<i>emprunt décharges</i>)	n.c.		0,5	-3,9%	
TOUS FLUX	225	3,6%	114,0	1,7%	

5. LE SICTOM ET L'EMPLOI

Missions	Employeur	Nombre d'emplois	Evolution 2016-2017
Accueil des usagers, communication, prévention, services administratifs et techniques	SICTOM	13,23	+ 10,8 %
Service déchèteries	SICTOM	12,34	+ 0,3 %
Exploitation des déchèteries (Bas de quai)	VEOLIA	6,75	0 %
Exploitation des déchèteries (Déchets dangereux)	Martin Environnement VEOLIA (Lorris)	0,24 1,5	(Donnée 2016) 0 %
Tri des matériaux recyclables	VEOLIA (Orvade, Saran) VEOLIA (Transfert Lorris)	8,7 0,35	+ 21% + 16 %
Collecte porte à porte (Chauffeurs-ripeurs)	SEMAER	21	0 %
Collecte apport volontaire	SEMAER	5	0 %
Collecte (Chef d'équipe et mécaniciens)	SEMAER	4	0 %
TOTAL		73,11 *	4,2 %

* ETP : Équivalent Temps Plein

- Sont recensés ici uniquement les personnels affectés à la gestion des déchets du SICTOM
- Ne sont pas recensés ici : les encadrants des prestataires, les emplois liés aux activités du SYCTOM à savoir le transfert, l'incinération et l'enfouissement ainsi que les emplois dans les filières de recyclage ou chez les éco-organismes et leurs sous-traitants.

6. ACCUEIL ET COMMUNICATION

6.1 ACCUEIL ET GESTION DU FICHIER DES USAGERS

En 2017, les agents du SICTOM chargés de l'accueil physique et téléphonique ainsi que de la gestion du fichier des usagers ont géré :

- Près de 22 390 appels téléphoniques entrants ont été pris en charge par le SICTOM auxquels s'ajoutent 2 886 accueils physiques.

La prise en compte des demandes des usagers a notamment généré 4 928 interventions sur le parc de bacs réparties de la manière suivante :

- 676 livraisons de bacs suite à emménagement (- 13 % par rapport à 2016),
- 1 860 échanges de bacs pour modification de volume (+ 9 % par rapport à 2016),
- 1 990 retraits de bacs suite à déménagement ou changement de mode de collecte (+ 173 % par rapport à 2016),
- 402 réparations ou remplacements suite à des casses ou vols de bacs (+ 13 % par rapport à 2016).

6.2 COMMUNICATION AUX USAGERS

6.2.1 LE JOURNAL DU SICTOM

En distribution dans l'ensemble des boîtes aux lettres, y compris celles disposant d'un autocollant stop pub : 1 numéro en 2017 (n°13)

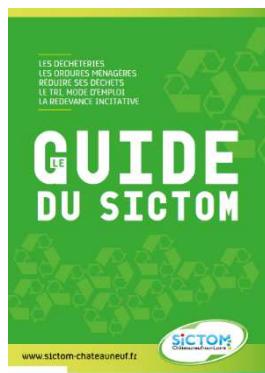


6.2.2 SITE INTERNET, NEWSLETTER ET COMPTE USAGER EN LIGNE

Le SICTOM communique également sur son site internet. En 2016, le site a reçu plus de près de 67 600 visites. 1 300 usagers sont également abonnés à la Newsletter, lettre d'information électronique du SICTOM. Pour suivre leur utilisation du service de collecte des ordures ménagères, 2 737 usagers ont créé leur compte personnel en ligne depuis le site internet.

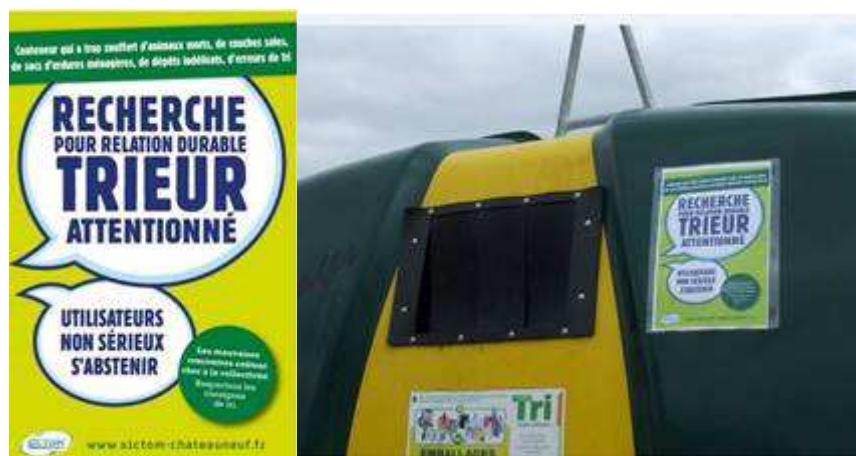
6.2.3 GUIDE DU SICTOM

Le guide du SICTOM a été mis à jour en 2017. Il est disponible en version papier à l'accueil du SICTOM ainsi que dans les mairies et accueils des communautés de communes adhérentes.

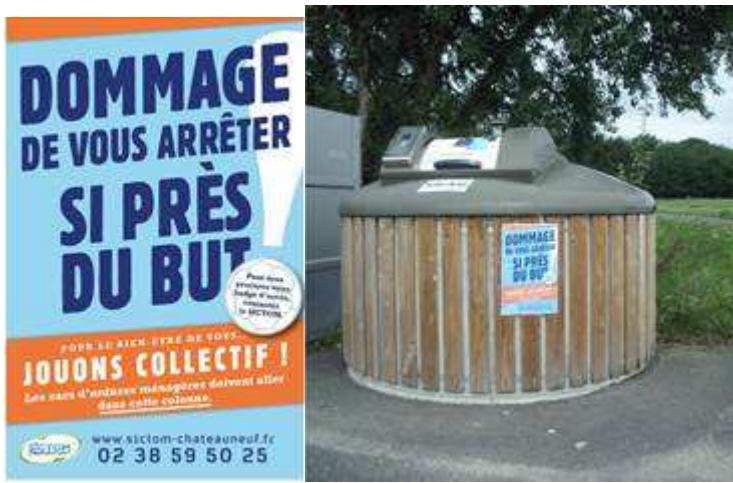


6.2.4 CAMPAGNES D'AFFICHAGE SUR LES ERREURS DE TRI ET LES INCIVILITÉS

En 2017, le SICTOM de Châteauneuf-sur-Loire a réalisé deux campagnes d'affichage destinées à sensibiliser les responsables d'erreurs de tri ou d'incivilités liées au déchets ménagers. La première campagne concernait les erreurs de tri constatées dans les emballages, où on constate une part importante de déchets non recyclables.



La seconde visait les dépôts sauvages constatés au pied des colonnes ordures ménagères.



Le SICTOM a également financé en 2017 la réalisation d'une vidéo de sensibilisation sur les dépôts de déchets au pied des colonnes produite par le conseil municipal des jeunes de Sully-sur-Loire.

6.2.5 ANIMATIONS JEUNE PUBLIC

L'animatrice du SICTOM intervient auprès du jeune public de 3 à 15 ans du territoire tout au long de l'année afin de les sensibiliser à la gestion des déchets : tri, compostage, réduction à la source. Sur l'année scolaire 2016-2017, 2 592 enfants ont ainsi été sensibilisés.

7. PREVENTION / REDUCTION DES DECHETS

Le SICTOM est lauréat de l'appel à projet du Ministère de l'Environnement Zéro Déchet Zéro Gaspillage. Depuis 2016, dans la continuité de son Programme Local de Prévention des déchets, il développe des actions de prévention et de valorisation des déchets, dans une logique d'économie circulaire. Les principales réalisations de l'année 2016 sont les suivantes :



- 384 composteurs individuels distribués, soit plus de 4 700 composteurs cumulés distribués depuis le début de l'opération
- 1 nouveau site de compostage collectif mis en place avec l'association Aterra à Saint-Denis-de-l'Hôtel, 4 nouveaux sites de compostage en écoles ou collèges
- 192 interventions de broyage de déchets verts à domicile réalisé par les structures d'insertion locales ADS 45 et Val Espoir
- 2 200 gobelets réutilisables mis à disposition des organisateurs de manifestations locales
- Collectes en déchèteries d'objets en vue de leur réemploi par des associations partenaires
 - Avec Emmaüs : environ 50 tonnes d'objets collectés en 2017
 - Avec 1-Terre-Actions et HADEC : 433 vélos collectés
 - Avec l'association Respire : plus de 103 tonnes de textiles, linge de maison et chaussures collectés
- Distribution sur demande d'autocollants stop pub



Z.I. Saint-Barthélemy - BP 97

45 110 CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE

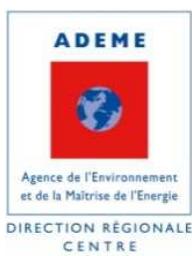
Tél : 02 38 59 50 25

Courriel : sictom@sictom-chateauneuf.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 9h à 13h et de 14h à 17h, mardi de 9h à 13h et de 14h à 18h30, mercredi de 9h à 13h, jeudi de 9h à 13h et de 14h à 17h, vendredi de 9h à 13h.

Avec le soutien de :



Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales par Imprimerie DELEZENNE.